

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 82 (1985)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Comptes rendus

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comptes rendus

**Appel aux secrétaires  
de P.-V., actuares, etc.  
Veuillez, dans la mesure du  
possible, condenser vos  
procès-verbaux d'assemblée  
pour leur publication.  
D'avance merci.  
*Le rédacteur***

## **SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA VEVEYSE**

Assemblée générale du 20 avril 1985 à l'Hôtel de l'Ange, à Attalens.

La séance est ouverte à 20 h. 30, devant une cinquantaine de personnes.

Notre dévoué président remercie tous les sociétaires présents pour leur présence à l'assemblée. Il fait un court rapport sur l'activité de la société pendant l'exercice écoulé et donne la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal qui est admis sans observation.

Les comptes de l'année, présentés par notre dévoué caissier, sont approuvés sans observation. Le placement du résultat du loto fait l'objet d'une petite discussion; finalement il est laissé le soin au caissier de procéder au mieux des intérêts de la société.

Remise de diplômes de fidélité pour quarante ans de sociétariat à M. Jules Maillard, et pour vingt-cinq ans à MM. Francis Cottet, Marcel Millasson, Vincent Jordil et Paul Bossel.

M. Paul Vaucher, président, qui compte cette année cinquante ans de sociétariat, fut spécialement applaudi et reçu des mains de notre vice-président M. Francis Cottet un petit cadeau bien mérité; M<sup>me</sup> Vaucher ne fut pas oubliée non plus.

Après discussion de quelques propositions diverses, la parole est donnée à M. Georges Fragnière, notre distingué président de la fédération fribourgeoise. Le sujet choisi fut traité d'une façon magistrale. M. Fragnière, qui a le verbe agréable et facile, captiva son auditoire. Tous ceux qui ont eu le plaisir d'entendre sa causerie ont appris une quantité de choses nouvelles. L'assemblée manifesta sa satisfaction par des applaudissements prolongés. Le président remercia chaleureusement M. Fragnière et manifesta le désir de l'entendre encore souvent parmi nous.

*F. M.*

## **FÉDÉRATION CANTONALE NEUCHÂTELOISE D'APICULTURE**

Grand jour pour tous ces apiculteurs venus de Romandie, de France et du canton en ce 2 juin 1985, à La Chaux-de-Fonds et aux Planchettes (on y fêtait dans la joie et sous un soleil radieux le 75<sup>e</sup> anniversaire de la fédération neuchâteloise). Chacun a beaucoup apprécié la manière originale et sympathique utilisée par les deux présidents des sections du «haut» pour saluer la nombreuse assistance.

Les participants écoutèrent une intéressante conférence de M. le D<sup>r</sup> Jakus, de Neuchâtel, qui parla «des nouveaux aspects dans l'allergie au venin d'abeilles».

Un succulent repas fut servi dans une ambiance très chaleureuse. Les tables avaient été magnifiquement décorées. Un grand merci doit être adressé à toutes ces personnes dévouées qui avaient gravé de belles abeilles sur les verres. Bravo pour les décorations et pour la musique. De

nombreuses personnalités du monde politique et apicole honorèrent l'assemblée de leur présence et plusieurs d'entre elles prirent la parole. M. Jean-Claude Jaggi, conseiller d'Etat, chef du Département de l'agriculture, M. Francis Matthey, président du Conseil communal de la ville de La Chaux-de-Fonds, M. le D<sup>r</sup> Bonimond, président des apiculteurs français, M. Billerey, président du syndicat des apiculteurs du Doubs, M. André Fournier, président de la Société romande d'apiculture et M. Théodore Muller, ancien président de la fédération neuchâteloise, son président d'honneur. Les présidents de toutes les fédérations romandes étaient également présents.

Une intéressante exposition de photographies concernant l'apiculture était présentée à l'entrée du local où se déroulait le repas. Une brillante conférence de M. Archibald Quartier, ancien inspecteur de la

chasse et de la pêche («La faune sauvage neuchâteloise»), captiva l'assemblée et mit fin à cette belle journée. Un tout grand merci à tous les organisateurs pour cette fête si bien réussie.

*Pour le comité de la fédération  
(secrétaire par intérim)*

*Bourdon de Sibérie*

## À VENDRE

reines de sélection, carnioliennes.  
Elevage soigné. Fr. 30.— + port.  
Jusqu'à fin septembre.

**Cetton J.-J., 1870 Monthey,**  
tél. (025) 71 65 37.  
Si non-réponse: (025) 71 36 18.

## VITALIS constitue une base excellente pour la mise en hivernage.

**VITALIS** pour stimuler la ponte, pour passer sans dommage les périodes creuses, pour la mise en hivernage. **VITALIS** prévient les maladies dues à des carences alimentaires. **VITALIS** toujours, pour des colonies fortes, assurant un rendement optimum du rucher. L'essayer c'est l'adopter. Demandez un échantillon, qui vous sera offert gratuitement.

Prix:	Fr. 5.50/kg
dès 10 kg	Fr. 5.40/kg
dès 20 kg	Fr. 5.20/kg
dès 50 kg	Fr. 5.10/kg
dès 100 kg	Fr. 5.—/kg

**BIENEN  
MEIERKÜNTEN**

Tél. (056) 96 13 33

5444 Künten

